

Compte rendu
Conseil municipal & délibérations
Séance du 18 septembre 2019 à 20h00

Présents : JOLLAND Marie-Chantal, GARNIER Christian, GERMAIN Denis, LANOY Julien, LONGIS Marilyne, MARIN Béatrice, GILIBERT Françoise, GILOZ Jean-Claude, JULLIN Carine, PHILIBERT Michel, AVENIER Sophie, Anne-Marie LEMAIRE, JUNIQUE Mathieu, GIROND Odile, HEBERT Richard

Excusés / Absents : BLANC Jean-Pierre, CLAUDE Florent pouvoir donné à Anne-Marie LEMAIRE, VEYRAND Pierre pouvoir donné à Denis GERMAIN, RAGOT Céline, MAYET René, CROS Jean-Pierre, CLAUDE Florent

Secrétaire de séance : Béatrice MARIN

1/ Signature du registre des délibérations de la séance du 22 juillet 2019.

Mme le Maire demande au conseil la permission de rajouter une délibération à l'ordre du jour concernant le plan de financement des travaux d'éradication des ballons fluos tranche 4.

2/ Travaux du SEDI sur réseaux d'éclairage public – Plan de financement des ballons fluos et rénovation tranche 4

Mme le Maire rappelle au conseil municipal que dans le projet de travaux d'éradication des ballons fluos sur l'éclairage public il reste la tranche 4 à effectuer sur la Grande cour et le Chapeau rouge. Après présentation du plan de financement le conseil valide à l'unanimité des présents le coût global des travaux pour 26 987 € avec une participation communale de 2 270 €.

3/ Avenants aux travaux sur les bâtiments communaux

Mme le Maire rappelle que pour les travaux sur les bâtiments communaux des avenants doivent être pris pour des travaux supplémentaires à savoir :

- Avenant n°1 pour - Lot 2 Les Charpentiers du Grésivaudan : 362 €
 - Lot 3 Les Métiers du Bois : 5 200 €
 - Lot 4 Menuiserie Fournier : 6 869 €
 - Lot 8 JP Créabois : 4 320 €
 - Lot 15 Toutenvert : 8 722 €
- Avenant n°3 pour le Lot 1B Deluermoz-Glénat : 59 516.47 €
- Avenant n°4 pour le Lot 1B Deluermoz-Glénat : 260 518.87 €. Cet avenant est prévu pour des travaux de consolidation de la Porterie montant pour lequel il sera demandé des subventions.

Il sera également à prévoir une nouvelle consultation pour les travaux de
Acceptée à l'unanimité

4/ Tapisseries et peintures Eglise

Les travaux de traitement des tapisseries ont été validés lors du dernier conseil municipal mais il convient de revoir le plan de financement et demander à la Préfecture une dérogation de participation communale à 1%. En effet la commune peut bénéficier d'une participation à 1% uniquement sur des travaux de restauration de l'église. Ainsi Mme le Maire propose le plan de financement comme suit :

- La DRAC pour 50%
- Conseil Départemental pour 49%
- La Commune pour 1%

Acceptée à l'unanimité

5/ Démission d'un adjoint au sein du conseil municipal

Mme la Maire propose au conseil municipal que suite à la démission d'un adjoint ce poste ne soit remplacé jusqu'à la fin du mandat. Le tableau municipal sera alors mis à jour en supprimant ce poste d'adjoint

Acceptée à l'unanimité

6/ Demande de remboursement de la prestation de la Poste par l'Association St-Antoine en Transition

La commune a signé un contrat de distribution de flyer pour le compte de St-Antoine en transition. Mme le Maire informe qu'il convient de demander le remboursement total par l'association de cette prestation.

Acceptée à l'unanimité

Compte rendu
Conseil municipal & délibérations
Séance du 18 septembre 2019 à 20h00

7/ Convention de participation financière aux frais de fonctionnement d'une école Tullinoise accueillant des enfants de la commune

Mme le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de signer une convention relative à la participation financière aux frais de fonctionnement d'une école de Tullins qui accueille au sein d'une Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire un enfant de notre commune. Une régularisation sur les années scolaires 2016/2017 et 2017/2018 est nécessaire.

Acceptée à l'unanimité

8/ Convention de mise à disposition à titre gracieux de la salle d'exposition occupée par l'office de tourisme

Pour permettre les travaux sur le bâtiment des Etrangers, la boutique Mes tau Précieux doit déménager. Mme le Maire propose au conseil municipal de mettre à disposition du commerce, à titre gracieux la salle d'exposition occupé par l'office du tourisme à compter du 23/09/2019 jusqu'au 01/03/2020.

Acceptée à l'unanimité

9/ Situation du Personnel :

➤ **Adhésion au contrat groupe d'assurance des risques statutaires du CDG38**

Mme le Maire explique que le contrat d'assurance couvrant les risques statutaires du personnel arrive à échéance au 31/12/2019 et qu'il convient d'adhérer au nouveau contrat pris par le Centre de Gestion de l'Isère suite à un appel d'offre à compter du 1^{er} janvier 2020 pour 6 ans.

Acceptée à l'unanimité

➤ **Adhésion à la convention de participation cadre de protection sociale complémentaire mise en place par le CDG38**

Mme le Maire explique que le contrat de participation à la mutuelle de santé du personnel arrive à échéance au 31/12/2019 et qu'il convient d'adhérer au nouveau contrat pris par le Centre de Gestion de l'Isère suite à un appel d'offre, à compter du 1^{er} janvier 2020 pour 6 ans.

Acceptée à l'unanimité

➤ **Suppression d'un poste d'adjoint technique territorial et création d'un nouveau poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe**

Suite à l'avancement de carrière d'un agent dû à l'ancienneté, il est nécessaire de créer un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe et de supprimer l'ancien poste d'adjoint technique territorial à compter du 01/09/2019.

Accepté à l'unanimité

11/ Convention de déneigement pour l'année 2019/2020

Mme le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire chaque année de mettre à jour les conventions de déneigement avec les exploitants agricoles. Elle propose de valider le coût du forfait annuel s'élevant à 350 € pour les prestataires exerçant sur Dionay et le coût horaire du déneigement sur St-Antoine l'Abbaye s'élevant à 75 € HT. Les coûts horaires pour les prestataires sur Dionay sont de

52 € défini dans les conventions.

Accepté à l'unanimité

12/ Achat de terrain devant la salle polyvalente La Dyonaisienne

Mr GARNIER Christian informe le conseil municipal que lors de la rédaction du PLU sur la commune de Dionay, un droit de préemption a été inscrit sur la parcelle de noyer située devant la salle polyvalente de Dionay pour une superficie d'environ 350 m². Mr GARNIER propose au conseil municipal que la commune fasse valoir son droit de préemption.

Accepté à l'unanimité

13/ Point Auberge de Dionay

Mme le Maire souhaite apporter une nouvelle précision sur la remise gracieuse accordée lors du dernier conseil municipal d'une partie de la dette dû par le locataire actuel de l'Auberge. Elle informe le conseil municipal que la dette actuelle dépassant les 12 mois de loyers, la commune fera une remise gracieuse de 6 mois de loyers en totalité.

Compte rendu
Conseil municipal & délibérations
Séance du 18 septembre 2019 à 20h00

Accepté à l'unanimité

14/ Demande de subvention pour la mission de base et OPC pour les travaux de restauration de la façade occidentale

Il est nécessaire de demander des subventions pour la mission de base de la maîtrise d'œuvre et d'OPC pour la restauration de la façade occidentale. La commune demande une participation à l'Etat de 40%, au Département 44% et à la Région 15%.

Accepté à l'unanimité

15/ Proposition de la Région pour une aide à la rénovation des façades pour les particuliers

Dans le cadre du dispositif Villages Remarquables, la Région verse des subventions à la Commune et souhaite étendre cette aide aux particuliers pour la rénovation de leur façade sous certaines conditions. En effet, la commune devra travailler avec l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) afin d'établir un guide d'aide à la rénovation des façades.

16/ Point travaux :

➤ Voirie :

- Rue de la Ménagerie : réception provisoire, il reste à terminer les espaces verts et l'abri à vélos prévus pour cet automne
- Grande rue : les travaux vont se poursuivre et il y aura également un renforcement des lignes électrique en façade par ENEDIS.

Le montant total des travaux de la Grande Rue s'élève à 154 493 € HT avec une participation de 50% de la Région, de 25% du Département et un autofinancement de 25% par la commune soit un total de 38 623.25 €. Ces travaux débiteront en mars 2020 pour se terminer fin avril.

17/ Point Finances :

Michel PHILIBERT, adjoint aux finances informe le conseil municipal que la commune est actuellement à 40% des dépenses prévisionnelles de fonctionnement.

La commune attend très prochainement de nombreuses rentrée d'argent venant du versement de subventions ce qui devrait venir compléter le prêt relais de 200 000 € qui sera débloqué début octobre afin de pouvoir faire face aux règlements des factures d'investissement.

18/ Point la Voix du Tram :

L'ensemble des articles à paraître devront être transmis à Mme LONGIS Maryline avant le 31/10/2019.

Le journal sera distribué dans les boîtes aux lettres au 20/12/2019.

19/ Parcelle communale devant la mairie de Dionay :

Mr GARNIER Christian rappelle au conseil municipal que la commune dispose d'une parcelle de 1195 m² situé en dessous de la mairie de Dionay. Celle-ci est raccordée à l'eau et à électricité. L'ensemble des membres du conseil municipal sont d'accord pour la mettre en vente. Toute proposition de prix sera acceptée en mairie.

18/ Point Divers :

- Discussion sur les tarifs de location de la salle de la Zone Technique
- Installation d'une nouvelle orthophoniste au sein du cabinet médical, chemin des terreaux à partir du mois de septembre 2019
- Nouvelle association de chant sur le village
- Questionnement sur l'avenir du terrain de tennis

Prochain conseil municipal le 14 octobre 2019